



## 7ème Sens Formation Accessibilité des environnements

Fiche formation – 7ème Sens – 30/11/2025

### Présentation et finalité de la formation

Devenez acteur de l'inclusion en prenant en compte les enjeux des personnes en situation de handicap en matière de conception et de gestion des environnements.

Développez des compétences incontournables pour créer des espaces et fonctionnalités pensées pour toutes les situations de handicap et le confort pour tous.

### Aptitudes clefs visées / Objectifs pédagogiques

Ces aptitudes seront évaluées à la fin de la formation et feront l'objet d'une validation des acquis :

- Comprendre les enjeux de l'inclusion dans les environnements
- Sensibiliser aux handicaps et aux besoins d'adaptation
- Connaitre et comprendre les exigences légales
- Comprendre l'accessibilité d'usage
- Savoir conduire un plan de mise en accessibilité systémique
- Savoir organiser et impliquer les parties prenantes pertinentes
- Savoir organiser et impliquer un comité d'experts
- Intégrer les bonnes pratiques de l'accessibilité d'usage (multi formes et multi dimensionnelles)
- Mettre en œuvre une veille légale, technique, technologique et sociale



## Pour quels profils?

Direction de l’immobilier, Gestionnaire de patrimoine public ou privé, Décorateur et Architecte d’intérieur, Chef de projet Design immobilier, Chef de projet immobilier, Collectivités, Urbanistes, Service voirie...

## Prérequis

- Prendre connaissance des informations transmises avant la formation et renvoyer le questionnaire de positionnement complété.

## Programme détaillé

### ◊ Introduction

- Les enjeux de l’accessibilité universelle, tous acteurs de l’inclusion

### ◊ Partie 1: Votre rôle en faveur de l’inclusion

- Comprendre la variété des situations de handicap
- Comprendre les besoins par typologie de handicap
- Intégrer durablement les besoins des personnes en situation de handicap dans ses méthodes de travail

### ◊ Partie 2: Accessibilité réglementaire vs Accessibilité d’usage

- Connaitre les exigences légales
- Découvrir l’accessibilité d’usage et ses bénéfices
- Communiquer et convaincre

### ◊ Partie 3: Intégrer l’accessibilité dans vos projets/sites

- Planifier : Les éléments temporels, l’accessibilité à moindre coût
- Animer : Intégrer les parties prenantes (Comité d’experts, client, fournisseurs...)
- Organiser la veille réglementaire, d’usage, technique et innovations



#### ◊ Partie 4: L'accessibilité pas à pas

- Identifier les ressorts de l'accessibilité et de l'inclusion par espace et cheminement
- Maitriser les bonnes pratiques
- Coordonner la mise en œuvre multidimensionnelle

#### ◊ Partie 5: Valoriser durablement l'accessibilité et l'inclusion

- Obtenir le Label « Site accessible »
- Communiquer le niveau d'accessibilité, efficacement et durablement
- Favoriser le retour d'expérience et l'amélioration continue

### Modalités pédagogiques

Vidéo, jeux, mise en situation, échanges collectifs, exercices corrigés : l'approche se veut agile, dynamique et orientée solution !

Un mémo opérationnel sera remis aux participants à l'issue de la formation.

La formation sera interactive et favorisera les exercices pratiques, les retours d'expérience et la co-construction. Des mises en situation concrètes seront proposées pour rendre les apprentissages directement transposables.

### Modalités d'évaluation

Avant : questionnaire de positionnement ou recueil des attentes.

Pendant : évaluation des acquis via exercices ou mises en pratique.

Après : validation des acquis de la formation, questionnaire de satisfaction et



## Formats et durées

Tarif : 2500 euros par participant (tarif intra entreprise sur devis)

Prochaine session : consulter notre calendrier.

Durée : 3 jours (découpage possible)

Format : Présentiel ou visioconférence

Nombre de participants : 4 à 12

Inscription : pour vous inscrire, merci de nous demander une proposition de convention de formation, afin de vous préinscrire. L'inscription finale se fait à réception de celle-ci et permet d'y définir les modalités de règlement. Pré-inscription jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation. Inscription définitive jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation.

Possibilité d'organiser des sessions propres à votre organisation dans vos locaux.

Possibilité de décliner ce programme en une variante sur-mesure simplifiée pour un public plus large d'initiation à la démarche d'inclusion au sein de votre entreprise.

Faire votre demande d'inscription, Contact : [valerie@7emesenshandicap.com](mailto:valerie@7emesenshandicap.com)

## Délais et dates d'accès à la formation / Inscription

Afin de garantir transparence et fiabilité, les demandes de renseignements ou d'inscription sont traitées selon les modalités suivantes :

Prise en compte de toute demande sous 48 heures ouvrées

Transmission d'une réponse complète sous 5 jours ouvrés maximum  
(dates possibles, modalités d'accès, prérequis, conditions administratives)

Ouverture d'une session possible sous 30 jours maximum après validation de la demande

Délai d'accès moyen constaté : entre 10 et 30 jours



## Accessibilité de la formation

Toutes nos formations sont aménageables sur demande pour les personnes en situation de handicap :

- Personnes sourdes ou malentendantes
- Personnes à mobilité réduite
- Personnes ayant des troubles cognitifs, psychiques ou visuels

Des adaptations spécifiques peuvent être proposées (supports adaptés, interprétariat, aménagements techniques...).

## Taux de satisfaction et témoignages

Taux de satisfaction moyen : 100 %

Exemples de retours :

« J'ai appris tellement de choses que je ne soupçonnais pas ! »

« L'accessibilité est un état d'esprit »

« Les utilisateurs en situation de handicap sont le « crash test » de l'expérience utilisateur.

» Contact et inscription

Pour toute demande d'information ou de devis : Faire votre demande d'inscription,

Contact : [valerie@7emesenshandicap.com](mailto:valerie@7emesenshandicap.com)

Nos devis sont gratuits et sans engagement.

Possibilité d'organiser des sessions dédiées dans vos locaux ou à distance.

**« L'accessibilité, tous concernés, tous acteurs »**